

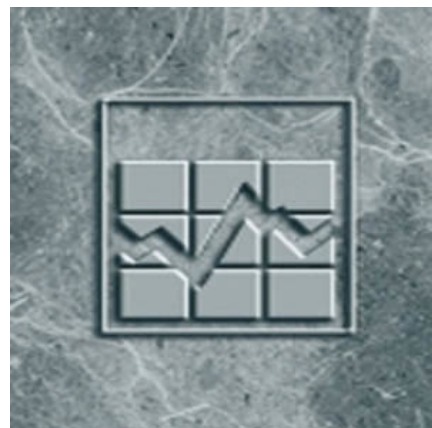
No 75F0002M au catalogue  
ISSN 1707-2867  
ISBN 978-0-660-71174-4

Série de documents de recherche – Revenu

## Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2022

par Nathalie Caron et Keith Lam

Date de diffusion : le 26 avril 2024



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2022

par **Nathalie Caron** et **Keith Lam**

## Introduction

Des améliorations ont été apportées aux méthodes et aux sources de données utilisées dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) pour produire les estimations du revenu et de la pauvreté lors de la diffusion des estimations pour l'année de référence 2022. La principale amélioration est une augmentation importante de la taille de l'échantillon pour un vaste sous-ensemble du contenu de l'ECR. Les estimations à partir de 2022 comprennent également des améliorations de la méthodologie de pondération et l'élargissement de la population cible de l'ECR, laquelle est passée des personnes âgées de 16 ans et plus aux personnes âgées de 15 ans et plus<sup>1</sup>.

Le présent article débute par une explication des changements qui ont mené à l'augmentation de la taille de l'échantillon de l'ECR. Ensuite, il décrit les mises à jour de la méthodologie de pondération. Enfin, il présente le résultat net approximatif de ces changements sur les estimations de revenu pour l'année de référence 2021. Les changements décrits dans le présent article soulignent les façons dont la qualité des données a été améliorée, tout en ayant une faible incidence sur les principales estimations et tendances de l'ECR.

Le présent document fait suite au document [Améliorations apportées à la méthodologie de l'Enquête canadienne sur le revenu pour l'année de référence 2021](#), qui décrit en détail les principaux changements apportés à la méthodologie de l'ECR pour 2021. L'objectif de ces mises à jour au cours des deux dernières années était de stabiliser et d'améliorer les estimations actuelles et futures du revenu et de produire des estimations plus fiables dans les plus petits domaines de l'ECR.

## Augmentation pour atteindre la taille totale de l'échantillon de l'Enquête sur la population active

Les questions de l'ECR sont posées à un sous-échantillon de répondants à l'Enquête sur la population active (EPA) afin de recueillir des renseignements sur l'activité sur le marché du travail, la fréquentation scolaire, les paiements de pension alimentaire, les frais de garde d'enfants, le revenu personnel, l'incapacité, les besoins en soins de santé insatisfaits, la sécurité alimentaire et les caractéristiques et les coûts du logement.

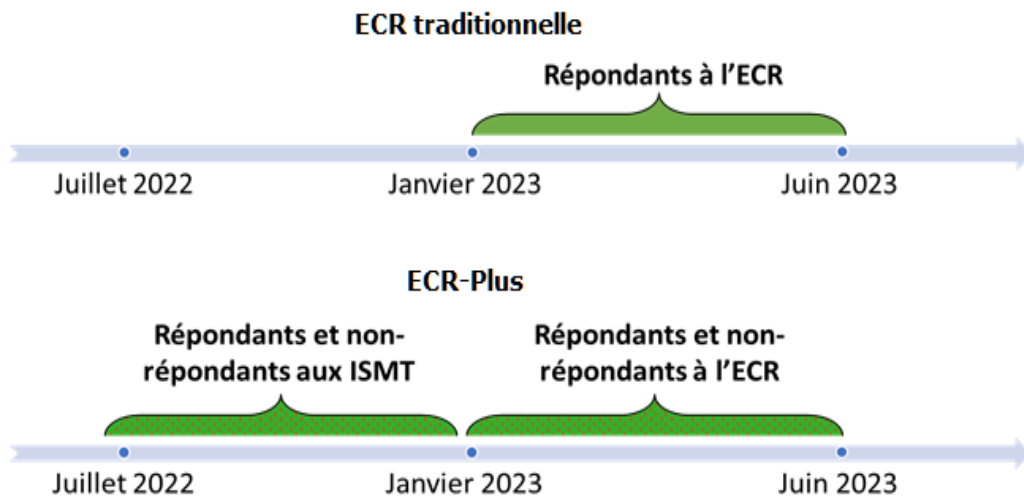
L'EPA utilise un plan de sondage avec renouvellement de panel, selon lequel les logements sélectionnés demeurent dans l'échantillon de l'EPA pendant six mois consécutifs. Chaque mois, environ un sixième des logements de l'échantillon de l'EPA en sont à leur premier mois d'enquête; un sixième d'entre eux en sont à leur deuxième mois d'enquête, et ainsi de suite. Les logements ayant répondu à l'EPA pour la dernière fois (le sixième mois dans l'enquête) sont appelés le « groupe des unités sortantes ». La plupart des années, les questions de l'ECR ont été posées aux groupes des unités sortantes de janvier à juin de l'année suivant l'année de référence. L'échantillon final de l'ECR comprend toutes les personnes des ménages ayant répondu au questionnaire de l'ECR.

En 2022, une nouvelle enquête supplémentaire trimestrielle dans le cadre de l'EPA a été élaborée : les Indicateurs socioéconomiques et du marché du travail (ISMT). Cette enquête est menée entre juillet et décembre chaque année et, à l'instar de l'ECR, les questions de l'enquête sont posées aux groupes des unités sortantes au cours de ces mois. En plus du contenu lié au travail, elle comprend certains des modules de l'ECR, soit ceux sur les paiements de pension alimentaire et les frais de garde d'enfants, qui sont utilisés pour produire les estimations de la pauvreté, ainsi que ceux sur l'incapacité et les besoins en soins de santé insatisfaits.

1. Les résultats analytiques décrits dans le présent document renvoient aux 10 provinces et excluent les territoires.

Pour l'année de référence 2022, la taille de l'échantillon de l'ECR, qui n'aurait traditionnellement inclus que les répondants de l'ECR de janvier à juin 2023, a été augmentée afin d'inclure les répondants du supplément sur les ISMT de juillet à décembre 2022, ainsi que les répondants de l'EPA n'ayant répondu ni aux ISMT ni à l'ECR, mais faisant partie des groupes d'unités sortantes de juillet 2022 à juin 2023. Cette population, qui correspond à la taille de l'échantillon de l'EPA pour une année, est appelée ECR-Plus et a pour objectif d'améliorer et de stabiliser les estimations du revenu et de la pauvreté de l'ECR. L'échantillon de l'ECR-Plus est plus du double de l'échantillon traditionnel de l'ECR.

**Figure 1**  
**Comparaison entre l'échantillon de l'Enquête canadienne sur le revenu et l'échantillon de l'Enquête canadienne sur le revenu Plus**



**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu.

L'échantillon de l'ECR-Plus est rendu possible grâce au couplage de variables de revenu provenant du Fichier administratif principal sur le revenu personnel (FAPRP), une source exhaustive et centralisée de données sur le revenu personnel générées à partir des déclarations de revenus et des relevés d'impôt connexes de l'Agence du revenu du Canada (ARC). De plus, le contenu de l'ECR figurant dans le supplément des ISMT permet de produire des estimations de la pauvreté pour l'ensemble de l'échantillon de l'ECR-Plus<sup>2</sup>. Par conséquent, les estimations ou les tableaux de l'ECR qui comprennent seulement des variables sur le revenu ou la pauvreté, ainsi que des variables dérivées de l'EPA, comme les données démographiques, les caractéristiques de l'emploi principal ou la composition de la famille, peuvent maintenant être produits à l'aide de l'échantillon complet de l'ECR-Plus.

Les tableaux de l'Enquête canadienne sur le revenu qui comprennent du contenu uniquement disponible dans le questionnaire traditionnel de l'ECR doivent continuer d'être produits à l'aide de l'échantillon de l'ECR seule (sous-ensemble de l'ECR-Plus). Par exemple, les renseignements annuels sur la population active, l'insécurité alimentaire et la plupart des variables liées au logement ne sont disponibles que pour l'échantillon de l'ECR seule.

Conformément à la méthodologie du questionnaire de l'ECR, les questions des modules sur l'incapacité et les besoins en soins de santé insatisfaits du supplément des ISMT sont posées pour une personne sélectionnée aléatoirement par ménage. L'inclusion des modules sur l'incapacité et les besoins en soins de santé insatisfaits dans le supplément des ISMT permet de doubler l'échantillon pour ces estimations (mais seulement pour le contenu également disponible pour l'échantillon de l'ECR-Plus, comme le revenu et la pauvreté).

2. Pour les non-répondants à l'ECR et aux ISMT, un modèle d'imputation a été élaboré pour compléter les données administratives sur les paiements de pension alimentaire et les frais de garde d'enfants.

## Mises à jour de la stratégie de pondération

Les catégories de calage ont été modifiées pour inclure le type de famille économique, afin de veiller à ce que les types de familles moins fréquemment interrogés, comme les familles monoparentales, soient bien représentés. De plus, le nombre de bénéficiaires d'assistance sociale a été intégré à la stratégie de calage, car les bénéficiaires d'assistance sociale semblent autrement sous-représentés parmi les répondants.

Le calage est le processus de modification des poids de sorte que les estimations de l'enquête pour des caractéristiques de population pertinentes respectent les totaux de population provenant d'autres sources fiables. Le calage est appliqué pour corriger les problèmes de couverture et de non-réponse.

Le premier ensemble de totaux utilisé par l'ECR est basé sur différents comptes de population estimés par le Centre de la démographie de Statistique Canada à partir du Recensement de la population de 2016. Pour chaque province, les comptes de population selon le groupe d'âge, le sexe et la taille de la famille économique sont utilisés. L'ECR utilise également les comptes de population de six régions métropolitaines de recensement (Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Vancouver).

Le deuxième ensemble de totaux provient du Fichier administratif principal du revenu personnel (FAPRP) et permet de s'assurer que la distribution pondérée du revenu (en fonction des salaires et traitements) dans l'ensemble de données correspond à celle de la population canadienne.

Pour l'ECR de 2020 et l'ECR de 2021, deux ensembles de totaux ont été ajoutés pour tenir compte des changements dans les profils de réponse et des nouvelles sources de revenus disponibles en raison de la pandémie. Le premier ensemble de totaux, fondé sur les résultats du Recensement de 2021, a rajusté les poids en fonction de la proportion de ménages selon le mode d'occupation. Le deuxième ensemble de totaux, fondé sur les estimations du FAPRP, a rajusté les poids pour refléter le nombre de bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence et de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants en 2020, et le nombre de bénéficiaires de la Prestation canadienne de la relance économique en 2021.

La correction de la pondération pour la proportion de ménages par mode d'occupation demeure pour l'ECR de 2022. De plus, les poids sont rajustés pour refléter le nombre de familles selon le type et la taille de la famille économique, à l'aide d'estimations du Centre de démographie de Statistique Canada. Les catégories suivantes sont utilisées :

- 1. Hommes hors famille économique autres que les aînés
- 2. Femmes hors famille économique autres que les aînées
- 3. Hommes âgés hors famille économique
- 4. Femmes âgées hors famille économique
- 5. Couples sans enfants ou personnes apparentées
- 6. Couples avec un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans
- 7. Couples avec d'autres personnes apparentées seulement
- 8. Familles monoparentales où le parent est de sexe masculin
- 9. Familles monoparentales où le parent est de sexe féminin
- 10. Autre

Le cas échéant, les catégories sont ensuite groupées selon la taille de la famille de deux et de trois personnes ou plus.

Enfin, les poids sont rajustés pour refléter le nombre de bénéficiaires d'assistance sociale. Des totaux de contrôle ont été créés à partir du FAPRP pour le nombre de bénéficiaires d'assistance sociale par province.

## Inclusion des jeunes de 15 ans dans l'univers du revenu de l'ECR

L'âge dans le champ d'enquête pour les variables du revenu, des données démographiques et du travail de l'ECR a été réduit de 16 à 15 ans. Ce changement s'harmonise avec l'EPA, qui recueille des renseignements sur le travail pour les personnes de 15 ans et plus.

## Répercussions sur les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu

La présente section traite de certains des principaux changements découlant de la mise en œuvre des améliorations méthodologiques décrites précédemment. Pour les tableaux présentés, les estimations publiées pour 2021 ont été produites avant les changements méthodologiques susmentionnés, tandis que les estimations publiées pour 2022 incorporent toutes les améliorations.

À des fins d'analyse, on a également produit un autre ensemble d'estimations pour 2021 (expérimentales) intégrant les changements méthodologiques, afin d'en évaluer l'incidence. Comme le nom l'indique, les résultats de cette analyse devraient être considérés comme expérimentaux pour 2021, car les changements n'avaient pas été peaufinés comme ils l'ont été pour l'année de référence 2022. Par conséquent, les estimations expérimentales pour 2021 ne doivent pas être considérées comme des remplacements des estimations officielles (publiées).

Il convient de noter que même si les tableaux suivants soulignent les principales répercussions sur les estimations de l'ECR, d'autres différences peuvent être observées lorsque l'on examine les données à des niveaux plus désagrégés.

## Changements dans la répartition des types de familles économiques

La mise à jour de la stratégie de pondération pour inclure le type de famille économique dans le calage a une incidence sur la répartition des familles par type de famille. Parmi les familles économiques, le nombre de familles de personnes âgées a augmenté de 161 000 (+7,5 %), tandis que le nombre de familles autres que de personnes âgées a diminué de 160 000 (-2,0 %). Les familles monoparentales, traditionnellement sous-représentées dans l'ECR, ont augmenté de 161 000 (+27,4 %). Parmi les personnes hors famille économique, le nombre de personnes âgées a diminué de 242 000 (-11,8 %), tandis que le nombre de personnes non âgées a augmenté de 242 000 (+5,7 %).

**Tableau 1**  
**Nombre de familles (en milliers) par type de famille, Canada**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	(en milliers)			(en milliers)
Familles économiques et personnes hors famille économique	16 425	16 425	0	16 679
Familles économiques	10 103	10 103	0	10 222
Familles de personnes âgées	2 153	2 314	161*	2 400
Familles de personnes non âgées	7 949	7 789	-160*	7 822
Couples	2 218	2 038	-180*	2 038
Couples avec des enfants	3 069	3 080	11	3 102
Couples avec d'autres personnes apparentées	1 024	1 148	124*	1 146
Familles monoparentales	588	749	161*	735
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	123	151	28*	148
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	464	598	134*	586
Autres familles de personnes non âgées	1 051	774	-277*	802
Personnes hors famille économique	6 322	6 322	0	6 458
Personnes âgées hors famille économique	2 059	1 817	-242*	1 859
Personnes non âgées hors famille économique	4 263	4 505	242*	4 599

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

**Note :** Dans la stratégie de pondération originale, la calibration tenait compte du nombre de familles économiques selon la taille. Par conséquent, il n'y a pas de différence pour les catégories « Familles économiques » et « Personnes hors famille économique ».

**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

## Augmentation du nombre de bénéficiaires d'assistance sociale

Avec l'intégration des bénéficiaires d'assistance sociale à la stratégie de calage, le nombre de familles recevant des prestations d'assistance sociale a augmenté de 34,9 % dans le cadre de l'ECR. Ces augmentations sont statistiquement significatives pour presque tous les types de familles, allant de 30,8 % pour les personnes hors famille à 83,5 % pour les familles monoparentales. Les deux changements apportés à la stratégie de calage (c.-à-d. l'ajout du nombre de familles par type de famille et l'ajout du nombre de bénéficiaires d'assistance sociale) ont contribué à l'augmentation du nombre de familles monoparentales recevant des prestations d'assistance sociale.

**Tableau 2**  
**Nombre de bénéficiaires d'assistance sociale (en milliers) selon certains types de famille, Canada**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	(en milliers)		pourcentage	(en milliers)
Familles économiques et personnes hors famille économique	1 039	1 402	34,9*	1 464
Familles économiques	601	829	37,9*	871
Familles de personnes âgées	111	157	41,4*	177
Familles de personnes non âgées	490	671	36,9*	694
Couples	38	61	60,5*	70
Couples avec des enfants	110	155	40,9*	162
Couples avec d'autres personnes apparentées	84	137	63,1*	123
Familles monoparentales	91	167	83,5*	167
Autres familles de personnes non âgées	168	152	-9,5	172
Personnes hors famille économique	438	573	30,8*	593
Personnes âgées hors famille économique	57	75	31,6*	80
Personnes non âgées hors famille économique	380	498	31,1*	513

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

## Variations relativement faibles des estimations de revenu

Comme nous l'avons vu précédemment, les changements apportés à la stratégie de calage ont eu une incidence sur la répartition des familles selon le type de famille ainsi que sur le nombre de bénéficiaires d'assistance sociale. Ces changements, ainsi que l'importante augmentation de la taille de l'échantillon, auront à leur tour des répercussions sur les estimations de revenu. En comparant les estimations officielles de 2021 aux estimations expérimentales de 2021 qui intègrent les changements méthodologiques, l'estimation expérimentale du revenu médian après impôt pour les familles économiques et les personnes hors famille économique était de 1,2 % inférieure pour le Canada en 2021. La Nouvelle-Écosse (-2,8 %) et l'Ontario (-2,8 %) ont connu des diminutions de leur revenu médian après impôt, tandis que celui-ci est demeuré relativement inchangé pour toutes les autres provinces.

L'introduction des bénéficiaires d'assistance sociale dans la stratégie de calage contribue à la diminution du revenu après impôt. Afin que le nombre de bénéficiaires d'assistance sociale corresponde aux totaux de contrôle du FAPRP, les poids de l'enquête pour cette population ont été augmentés. Étant donné que les bénéficiaires de l'assistance sociale ont un revenu moyen plus faible, cela aura tendance à réduire le revenu médian après impôt.

L'incidence des changements sur la répartition des familles selon le type de famille est plus difficile à évaluer. Par exemple, l'augmentation du nombre de familles monoparentales aurait tendance à réduire le revenu médian après impôt, mais la croissance du nombre de couples avec d'autres personnes apparentées aurait tendance à augmenter la médiane. D'autres changements dans la répartition des familles selon le type de famille auraient également des effets contraires sur la médiane, ce qui rend difficile toute conclusion sur les résultats nets de l'ajout du type de famille dans la stratégie de calage.



**Tableau 3**  
**Revenu médian après impôt des familles économiques et des personnes hors famille économique, Canada et provinces, en dollars constants de 2022**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2022		pourcentage	dollars constants de 2022
Canada	73 000	72 100	-1,2*	70 500
Terre-Neuve-et-Labrador	66 300	66 200	-0,2	63 100
Île-du-Prince-Édouard	66 700	65 400	-1,9	63 300
Nouvelle-Écosse	64 300	62 500	-2,8*	58 500
Nouveau-Brunswick	64 100	62 500	-2,5	59 700
Québec	65 500	64 700	-1,2	64 600
Ontario	78 000	75 800	-2,8*	74 600
Manitoba	69 100	68 400	-1,0	66 900
Saskatchewan	72 800	72 800	0,0	72 100
Alberta	82 300	83 400	1,3	82 700
Colombie-Britannique	73 200	72 600	-0,8	70 600

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Pour la majorité des types de familles, le revenu médian après impôt est demeuré relativement inchangé. Les couples avec enfants ont connu une légère augmentation (+1,7 %) de leur revenu médian après impôt, tandis que les « autres familles de personnes non âgées » et les personnes hors famille autres que les aînés ont connu des diminutions respectives de 8,6 % et de 3,5 %.

**Tableau 4**  
**Revenu médian après impôt selon certains types de famille, Canada, en dollars constants de 2022**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2022		pourcentage	dollars constants de 2022
Familles économiques et personnes hors famille économique	73 000	72 100	-1,2*	70 500
Familles économiques	101 600	101 000	-0,6	99 800
Familles de personnes âgées	74 600	74 300	-0,4	74 200
Familles de personnes non âgées	110 100	110 400	0,3	109 500
Couples	98 400	97 800	-0,6	96 700
Couples avec des enfants	121 500	123 600	1,7*	122 000
Couples avec d'autres personnes apparentées	150 200	151 200	0,7	152 500
Familles monoparentales	65 400	65 000	-0,6	63 100
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	78 400	74 600	-4,8	71 700
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	63 200	62 800	-0,6	61 400
Autres familles de personnes non âgées	94 000	85 900	-8,6*	85 300
Personnes hors famille économique	38 600	38 500	-0,3	37 800
Personnes âgées hors famille économique	33 500	33 500	0,0	33 600
Personnes non âgées hors famille économique	42 300	40 800	-3,5*	40 100

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Comme on pouvait s'y attendre compte tenu des constatations antérieures, les nouveaux changements méthodologiques ont également entraîné une diminution du revenu médian du marché. À l'instar du revenu après impôt, seuls les couples avec enfants ont enregistré une augmentation de leur revenu médian du marché.



**Tableau 5**  
**Revenu du marché médian selon certains types de famille, Canada, en dollars constants de 2022**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2022		pourcentage	dollars constants de 2022
Familles économiques et personnes hors famille économique	65 900	64 600	-2,0*	65 100
Familles économiques	98 300	96 100	-2,2*	98 500
Familles de personnes âgées	46 800	45 900	-1,9	47 700
Familles de personnes non âgées	111 700	112 700	0,9	115 600
Couples	109 000	108 000	-0,9	109 300
Couples avec des enfants	123 900	127 100	2,6*	129 700
Couples avec d'autres personnes apparentées	159 900	161 200	0,8	166 800
Familles monoparentales	49 100	45 400	-7,5	48 400
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	80 700	74 600	-7,6	70 700
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	42 400	41 500	-2,1	43 600
Autres familles de personnes non âgées	84 200	78 800	-6,4*	80 000
Personnes hors famille économique	32 300	32 300	0,0	32 800
Personnes âgées hors famille économique	14 100	14 000	-0,7	14 500
Personnes non âgées hors famille économique	43 800	41 800	-4,6*	41 600

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

En ce qui concerne les transferts gouvernementaux, même si la médiane globale est demeurée relativement inchangée, des augmentations ont été observées pour quelques types de familles. Il convient de mentionner la diminution des transferts gouvernementaux médians pour les personnes hors famille économique, même si la médiane a augmenté tant pour les personnes âgées que pour les personnes non âgées. Cela peut s'expliquer par le changement dans la répartition des types de familles. Comme le montre le tableau 1, le nombre de personnes âgées hors famille économique a diminué, tandis que le nombre de personnes non âgées a augmenté. Étant donné que les personnes de moins de 65 ans reçoivent en général des transferts gouvernementaux beaucoup plus faibles que les aînés, les transferts gouvernementaux médians pour l'ensemble des personnes hors famille économique ont diminué.

**Tableau 6**  
**Transferts gouvernementaux médians selon certains types de famille, Canada, en dollars constants de 2022**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	dollars constants de 2022		pourcentage	dollars constants de 2022
Familles économiques et personnes hors famille économique	14 200	14 400	1,4	10 100
Familles économiques	17 900	18 800	5,0*	13 700
Familles de personnes âgées	34 600	34 700	0,3	34 300
Familles de personnes non âgées	11 400	12 000	5,3*	8 600
Couples	2 200	2 600	18,2	2 000
Couples avec des enfants	14 300	14 300	0,0	10 700
Couples avec d'autres personnes apparentées	10 500	12 400	18,1*	7 600
Familles monoparentales	18 200	19 100	4,9	15 700
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	9 000	10 300	14,4	10 000
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	21 100	21 300	0,9	17 100
Autres familles de personnes non âgées	20 400	19 400	-4,9	13 100
Personnes hors famille économique	8 000	6 800	-15,0*	3 200
Personnes âgées hors famille économique	21 100	21 300	0,9*	21 400
Personnes non âgées hors famille économique	1 000	1 200	20,0*	1 300

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

## Aperçu des estimations sur la pauvreté et le faible revenu

Dans la présente section, nous allons examiner l'incidence des changements susmentionnés sur les estimations de la pauvreté et du faible revenu.

Il convient de noter que, puisque l'enquête sur les ISMT n'a été mise en œuvre qu'en 2022, il n'a pas été possible de calculer des estimations de la pauvreté comprenant l'échantillon complet de l'ECR-Plus pour 2021. Par conséquent, les estimations de la pauvreté présentées ci-dessous ne comprennent que l'échantillon traditionnel de l'ECR.

En comparant l'estimation officielle de la pauvreté de 2021 aux estimations expérimentales produites après la mise en œuvre des changements méthodologiques, l'estimation expérimentale était supérieure de 0,3 point de pourcentage à l'échelle nationale, et aussi plus élevée pour certaines provinces et certains types de familles. Par exemple, les estimations expérimentales étaient plus élevées à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario. L'estimation expérimentale était plus faible pour les familles de personnes âgées (-0,2 point de pourcentage [pp]) en 2021, tandis que les familles de personnes non âgées (+0,2 pp) et les aînés hors famille (+0,9 pp) ont enregistré des estimations expérimentales légèrement plus élevées. La tendance vers des estimations de la pauvreté plus élevées en vertu de la nouvelle méthodologie est cohérente avec les changements apportés aux méthodes, qui se traduisent par un plus grand nombre de familles monoparentales et de familles bénéficiant d'assistance sociale.

Néanmoins, les mises à jour méthodologiques visant à inclure le type de famille économique et les bénéficiaires d'assistance sociale dans la stratégie de calage se traduisent par de meilleures estimations de la répartition des types de familles, ainsi que des estimations plus exactes du revenu pour les types de familles et les sources de revenus historiquement sous-représentés. Cela produit ensuite un meilleur portrait dans l'ECR des personnes vivant dans la pauvreté, mais n'a qu'un effet mineur sur l'incidence de la pauvreté.

**Tableau 7**  
**Taux de pauvreté, toutes les personnes, Canada et provinces**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	pourcentage			points de pourcentage
Canada	7,4	7,7	0,3*	9,9
Terre-Neuve-et-Labrador	8,1	9,0	0,9*	9,8
Ile-du-Prince-Édouard	7,4	7,1	-0,3	9,8
Nouvelle-Écosse	8,6	9,0	0,4*	13,1
Nouveau-Brunswick	6,7	7,1	0,4*	10,9
Québec	5,2	5,6	0,4*	6,6
Ontario	7,7	8,0	0,3*	10,9
Manitoba	8,8	8,6	-0,2	11,5
Saskatchewan	9,1	9,7	0,6	11,1
Alberta	7,8	8,0	0,2	9,7
Colombie-Britannique	8,8	8,8	0,0	11,6

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

**Tableau 8**  
**Taux de pauvreté selon le type de famille, Canada**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	pourcentage			points de pourcentage
Familles économiques et personnes hors famille économique	7,4	7,7	0,3*	9,9
Familles économiques	4,4	4,5	0,1	6,6
Familles de personnes âgées	3,0	2,8	-0,2*	4,3
Familles de personnes non âgées	4,7	4,9	0,2*	7,1
Couples avec des enfants	4,0	4,0	0,0	6,3
Familles monoparentales	16,1	16,7	0,6	22,6
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	11,6	10,6	-1,0	17,6
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	17,2	18,2	1,0	23,8
Personnes hors famille économique	21,9	23,1	1,2*	26,0
Personnes âgées hors famille économique	13,0	13,1	0,1	13,8
Personnes non âgées hors famille économique	26,2	27,1	0,9*	31,0

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

À l'aide de la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI), il est possible d'examiner l'incidence de la modification de la stratégie de calage et du passage à l'ensemble de l'échantillon de l'ECR-Plus.

**Tableau 9**  
**Taux de faible revenu, toutes les personnes, Canada et provinces**

	2021					2022
	ECR seule			ECR-Plus		Publié
	Publié	Expérimental	Différence	Expérimental	Différence par rapport à « Publié »	
	pourcentage	points de pourcentage		pourcentage	points de pourcentage	pourcentage
Canada	10,6	10,8	0,2*	11,1	0,5*	11,9
Terre-Neuve-et-Labrador	14,3	15,1	0,8*	15,3	1,0	15,8
Ile-du-Prince-Édouard	12,2	12,8	0,6	13,0	0,8	13,5
Nouvelle-Écosse	12,9	13,4	0,5	14,0	1,1	16,5
Nouveau-Brunswick	11,9	12,3	0,4	13,7	1,8*	16,5
Québec	11,7	11,9	0,2	11,5	-0,2	10,5
Ontario	10,0	10,3	0,3*	10,7	0,7*	12,1
Manitoba	13,9	13,9	0,0	13,6	-0,3	15,7
Saskatchewan	12,2	13,0	0,8*	14,0	1,8*	13,7
Alberta	8,9	9,1	0,2	9,0	0,1	10,0
Colombie-Britannique	9,5	9,8	0,3	10,5	1,0	11,6

\* valeur significativement différente de l'estimation publiée ( $p < 0,05$ )

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

Comme le présente le tableau 9, le taux de faible revenu est légèrement plus élevé lorsque l'échantillon complet de l'ECR-Plus est inclus, bien que ce ne soit pas le cas pour toutes les provinces. Cela pourrait être attribuable à la variance d'échantillonnage aléatoire entre les deux groupes. Par rapport aux données publiées, le taux de faible revenu lorsque tous les changements méthodologiques sont pris en compte est plus élevé pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan et l'ensemble du Canada.

### Incidence de l'inclusion des jeunes de 15 ans dans l'univers du revenu

L'élargissement de la population cible pour les données sur le revenu des personnes de 16 ans et plus aux personnes de 15 ans et plus a une incidence minime sur le revenu médian au niveau de la famille. Toutefois, au niveau individuel, l'inclusion des jeunes de 15 ans diminue les revenus médians, surtout pour le groupe d'âge plus jeune (15 à 24 ans). Comme le présente le tableau 10, le revenu du marché médian et le revenu total médian de l'ensemble de la population ont légèrement diminué avec l'ajout des personnes de 15 ans. Pour le groupe d'âge plus jeune, les médianes ont diminué de 6,6 % lorsque les revenus nuls sont exclus, mais de 17,2 % pour le revenu du marché médian et de 15,8 % pour le revenu total médian lorsque les revenus nuls sont inclus, car les jeunes de 15 ans sont moins susceptibles d'avoir un revenu.

**Tableau 10**  
**Revenu du marché médian et revenu total médian des particuliers selon le groupe d'âge, Canada**

	2022					
	16 ans et plus	15 ans et plus	Différence	16 à 24 ans	15 à 24 ans	Différence
	dollars	dollars	pourcentage	dollars	dollars	pourcentage
En excluant les revenus nuls						
Revenu du marché	40 400	40 100	-0,7	15 100	14 100	-6,6
Revenu total	43 500	43 100	-0,9	16 700	15 600	-6,6
En incluant les revenus nuls						
Revenu du marché	33 500	32 600	-2,7	12 200	10 100	-17,2
Revenu total	42 500	41 700	-1,9	14 600	12 300	-15,8

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

## Répercussions sur la qualité des données

Les tableaux suivants présentent les coefficients de variation (CV) du revenu médian après impôt par province et pour certains types de familles. Les CV sont une mesure largement utilisée de l'erreur d'échantillonnage, qui est l'erreur type estimée exprimée en pourcentage de l'estimation.

La plus grande taille de l'échantillon découlant de la mise en œuvre de l'ECR-Plus améliore les estimations du revenu, du fait d'une réduction des CV pour toutes les provinces et les types de familles en 2021 et 2022. Les coefficients de variation ont tendance à s'améliorer davantage dans les plus petits domaines, ce qui est important pour obtenir des estimations de meilleure qualité pour les plus petites populations, comme les groupes racisés ou les populations autochtones, et les sources de revenus moins courantes.

**Tableau 11**  
**Coefficient de variation pour le revenu médian après impôt des familles économiques et des personnes hors famille économique**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	pourcentage	points de pourcentage		percent
Canada	0,48	0,35	-0,13	0,28
Terre-Neuve-et-Labrador	1,86	1,37	-0,49	1,28
Ile-du-Prince-Édouard	2,16	1,48	-0,68	1,63
Nouvelle-Écosse	1,34	0,99	-0,35	1,02
Nouveau-Brunswick	1,71	0,91	-0,80	0,79
Québec	1,00	0,74	-0,26	0,62
Ontario	0,89	0,58	-0,32	0,52
Manitoba	1,20	0,86	-0,34	0,82
Saskatchewan	1,88	1,08	-0,80	1,03
Alberta	1,19	0,79	-0,39	1,06
Colombie-Britannique	1,39	0,89	-0,50	0,74

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

**Tableau 12**  
**Coefficient de variation pour le revenu médian après impôt de certains types de familles, Canada**

	2021			2022
	Publié	Expérimental	Différence	Publié
	pourcentage	points de pourcentage		pourcentage
Familles économiques et personnes hors famille économique	0,48	0,35	-0,13	0,28
Familles économiques	0,48	0,31	-0,16	0,27
Familles de personnes âgées	0,96	0,69	-0,27	0,60
Familles de personnes non âgées	0,58	0,30	-0,28	0,29
Couples avec des enfants	0,81	0,54	-0,27	0,47
Familles monoparentales	2,12	1,60	-0,52	1,00
Familles monoparentales dont le parent est de sexe masculin	4,12	3,21	-0,90	2,22
Familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin	2,62	1,58	-1,05	1,08
Personnes hors famille économique	1,11	0,65	-0,47	0,55
Personnes âgées hors famille économique	1,52	1,11	-0,42	0,76
Personnes non âgées hors famille économique	1,49	0,83	-0,66	0,69

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, tabulation personnalisée.

## Conclusion

Les estimations de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2022 comportaient des mises à jour clés dans le but d'améliorer la qualité et l'exactitude des données. La taille de l'échantillon de l'enquête a notamment été augmentée, afin d'utiliser l'échantillon complet de l'Enquête sur la population active, et la stratégie de calage a été modifiée pour inclure le type de famille et les bénéficiaires d'assistance sociale. Le présent article a décrit les principaux changements aux estimations de l'ECR à la suite de ces mises à jour méthodologiques.

L'incidence de ces mises à jour a été mesurée à l'aide des données de l'année de référence 2021. Dans l'ensemble, le revenu médian après impôt était légèrement plus faible au Canada lorsqu'il a été estimé au moyen des nouvelles méthodes, tandis que le taux de pauvreté et le taux de faible revenu étaient légèrement plus élevés. Dans les deux cas, les différences étaient relativement faibles.

En conclusion, l'introduction de mises à jour méthodologiques pour l'ECR de 2022 a eu une faible incidence sur les estimations et les tendances clés de l'ECR, tout en améliorant la qualité des données de manière significative.